

La nuit du destin



Parmi les occasions les plus importantes qu'Allah a mis en place pour multiplier les bonnes actions, il y a la nuit du destin.

L'imam Al Baqir (as) a dit : *« Le mérite du croyant qui connaît la sourate Al-Qadr et son exégèse comparé à celui qui ne la connaît pas comme lui est similaire au mérite de l'homme par rapport aux incapables (les animaux). »*L'homme est le vicaire d'Allah sur la terre. Il porte la confiance (âmana) d'Allah sur terre.

Cette nuit a une importance dans la vie de l'homme. Que ce soit dans ce monde ou dans l'au-delà. Un homme a questionné Al-Baqir(as) : *« J'ai demandé à Al-Baqir(as) : qu'est-il entendu par « La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois » ? »*

L'imam Al-Baqir (as) répondit : *« Les actes de piété faits durant cette nuit tels que la prière, la Zakat et toutes les bonnes actions ont plus de valeur que si ils étaient faits durant mille nuits. Et si Allah, Exalté, soit-Il, n'avait pas*

multiplié les actions des croyants, ils n'auraient pas atteint un statut élevé, mais Allah a voulu leur multiplier leurs bonnes actions ».

Par exemple, si on disait à un homme qu'à chaque fois qu'il fera une transaction commerciale, son bénéfice sera multiplié par mille. L'homme laissera-t-il passer ce bienfait ? Alors qu'en est-il si c'est Allah qui promet comme l'indique ce verset : *« Allah, vraiment ne manque jamais à sa promesse. »*(Sourate 3, verset 9)

Mais il s'agit de la récompense de l'au-delà car la récompense dans ce monde est limitée et ne dure pas. C'est pour cette raison que le verset 47 de la sourate 22 du saint Coran nous éclaire à ce sujet : *« Cependant, un jour auprès de ton Seigneur équivaut à mille ans de ce que vous comptez. »* Ce verset renvoie également à cette fameuse nuit. Nous pouvons penser que la rétribution est multipliée par 1000. Nanmoins, seul Allah connaît la valeur réelle de la récompense car Il dit au verset 212 de la sourate La Vache : *« Et Allah accorde Ses bienfaits à qui Il veut sans compter ».* « Sans compter » signifie qu'il ne nous est pas possible de faire une estimation. En effet, le verset 35 de la sourate 50 abonde dans ce sens : *« Il y aura là pour eux tout ce qu'ils voudront. Et auprès de Nous il y a davantage encore. »*

D'après les versets et les récits, Allah change les mauvaises actions en bonnes. Il élève également les bonnes.

Mais quelle est l'action la plus importante durant cette nuit bénie ? Parmi les plus importantes, il y a le repentir sincère.

L'imam Al-Sadeq (as) relate : Mu'awiya Ibn Wahab rapporte: *« J'ai entendu Al-Sadeq dire : « Si l'homme se repent sincèrement, Allah l'aura aimé et cachera son intimité dans ce monde et dans l'autre. » J'ai demandé : « Et comment cachera-t-il son intimité ? » Il a dit : »Il fera oublier aux anges les*

péchés qu'ils ont enregistré à son sujet. « »

En effet ces versets vont dans confirmer ce récit : *« Ils diront à leurs peaux : « Pourquoi avez-vous témoigné contre nous ? » Elles diront : « C'est Allah qui nous a fait parler, Lui qui fait parler toute chose. C'est Lui qui vous a créés une première fois et c'est vers Lui que vous serez retournés. » (Sourate 41, verset 21) et « alors que veillent sur vous des gardiens, de nobles scribes, qui savent ce que vous faites » (Sourate 82, versets 10;11;12). »*

L'imam Al-Sadeq (as) nous apprend également ceci : *« Et Allah dira aux coins de la Terre : « Cache ce qu'il faisait sur ta surface ». Et il rencontrera Allah sans qu'il n'y ait rien pour témoigner contre lui sur un péché. »*

Il y a deux raisons fondamentales qui donnent une importance à cette nuit.

La première raison fondamentale

La première raison est que le Saint Coran est descendu en une nuit.

Le verset 185 dans la sainte sourate Al-Baqara nous révèlent que : *« (Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. »*

Le Coran est entièrement descendu durant ce mois. Plus précisément en une nuit comme le confirme ce verset 3 de la sainte sourate 59 : *« Nous l'avons fait descendre en une nuit bénie, Nous sommes en vérité Celui qui avertit, »* . Si on ajoute à cela le verset 1 de la sourate 97 : *« Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr »,* on ne peut que constater qu'il est descendu en une nuit.

Un récit provenant du messenger (sawa) nous indique ceci : « *Abu Dharr demanda au noble messenger (sawa): « Ô prophète d'Allah, la nuit du destin est-ce une chose qui n'existe qu'à l'époque des prophètes où descend sur eux cet ordre (d'Allah), puis lorsque les prophètes quittent ce monde, s'en va également ? » Il (sawa) répondit : »Elle continue d'arriver jusqu'au jour de la résurrection. » »*

La deuxième raison fondamentale

Il existe un lien entre cette nuit et le Coran.

L'imam Aba Al Hassan Al Redha (as) nous explique la signification de l'appellation « *La nuit du destin* ». Il la définit avec ce qui suit : « *Il s'agit de la mesure d'une chose: la hauteur, la longueur. . . .* ». C'est donc à partir de cette nuit qu'Allah détermine la part qui revient à chacun jusqu'à l'an prochain.

L'imam Al-Sadeq (as) rapporte : « *Si la nuit du destin disparaissait, le Coran disparaîtrait.* »

Si la nuit du destin est liée à la descente du Coran, quelle est son utilité ? Quelle est l'utilité du Coran après sa descente sur le messenger (sawa) ?

Le verset « *durant laquelle est décidé tout ordre sage,* » (Sourate 44, verset 4) indique qu'il ne s'agit plus de la descente. L'ordre ici n'a plus de rapport avec la descente comme l'atteste le verset 4 de la sourate 97 : « *Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre.* »

Pourquoi cette nuit a été appelée Nuit du Destin et quel est son rapport avec Le destin dans le Coran ?

Allah nous enseigne dans Son livre qu'il n'y a rien dont il

n'ait les réserves. Les versets suivants l'attestent :« *Nous avons créé toute chose avec mesure,* » (Sourate 54, verset 49), « *Et il n'est rien dont Nous n'ayons les réserves et Nous ne le faisons descendre que dans une mesure déterminée.* » (Sourate 15, verset 21), « *Tout ce que vous possédez s'épuisera, tandis que ce qui est auprès d'Allah durera. Et Nous récompenserons ceux qui ont été constants en fonction du meilleur de ce qu'ils faisaient.* » (Sourate 16, verset 96). Ce que nous avons s'épuise et ce qu'Allah possède est éternel. Mais ces réserves infinies, Allah les fait descendre avec mesure.

Quelle est donc la nuit où Allah fait descendre ces réserves ? Le Saint Coran répond avec les versets suivants « *durant laquelle est décidé tout ordre sage,* » (Sourate 44, verset 4) et« *Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre.* » (Sourate 97, verset 4).

La descente des anges est racontée par l'imam Al-Hassan (as) : « *Je fais partie des gens qu'Allah a débarrassé de toute souillure et a purifié, je fais partie des gens de la maison sur qui descendait Gabriel et à partir de qui il remontait au ciel.* »

Un autre verset témoigne de cette descente : « *Du ciel à la terre, Il administre l'affaire, laquelle ensuite monte vers Lui en un jour équivalant à mille ans de votre calcul* » (Sourate 32, verset 5).

L'imam Ali (as) dit à Ibn Abbas:« *La nuit du destin arrive tous les ans et descend durant cette nuit les prescriptions pour l'année, et cette affaire a des responsables après le messenger d'Allah* ». Ibn Abbas demanda : « *De qui s'agit-il ?* » Ali (as) lui répond : « *C'est moi et onze qui descendront de moi.* »

Le verset 4 de la sourate 59 désigne la responsabilité de la

sainte famille (as) du prophète (sawa) : « Ô les croyants! Obéissez à Allah, et obéissez au messager, et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement ». Le tafsir Nour Al-Thaqalayn (volume 1, page 507) rapporte un récit de l'Emir des croyants (as) concernant la signification du commandement. En effet il raconte : « Allah a donné à la science des responsables, et a obligé à ses serviteurs l'obéissance à ces responsables par Ses Paroles : « Ô les croyants! Obéissez à Allah, et obéissez au messager, et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement » » (Sourate 4, verset 59) et par Ses Paroles : « S'ils la rapportaient au Messager et aux détenteurs du commandement parmi eux ceux d'entre eux qui cherchent à être éclairés, auraient appris (la vérité de la bouche du Prophète et des détenteurs du commandement.) » (Sourate 4, verset 83). »

Un demandeur questionna :

« Quelles sont ces preuves à qui Allah a obligé l'obéissance ? »

C'est le messager et ceux qui l'ont succédé parmi les purifiés d'Allah (sawa) et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement à propos qui Allah a dit : « Ô les croyants! Obéissez à Allah, et obéissez au messager, et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement » (Sourate 4, verset 59). Le questionneur demanda : « Et de quoi ces responsables ont le commandement ? » L'Emir des croyants (as) répondit : « Il s'agit de ce avec quoi les anges descendent durant la nuit où tout ordre sage est prescrit. »

Les 3 nuits

Le 19, le 21 et le 23 du mois de Ramadan. Dans Wassal Al-Shia (volume N°7, page 261), Ishaq Ibn Amr relate : « Des gens se questionnaient et disaient: « Les subsistances sont

assignées aux gens la nuit de la moitié du mois de Sha'ban. « L'imam (as) leur dit : « Non, par Allah, cela ne se produit qu'au 19ème, 21ème et 23ème jours du mois de Ramadan. « »

« La 19ème nuit, c'est celle de la rencontre des deux groupes. La 21ème nuit est décidé tout ordre sage. Et pendant la 23ème nuit le décret d'Allah est signé et il s'agit de la nuit du destin ». La personne continue : « J'ai dit : « Que signifie le jour où les deux groupes seront rencontrés la nuit du 19 ? » Il (as) : « Allah regroupe tout ce qu'Il veut avancer ou tarder et tout ce qui concerne Sa volonté et Son destin. « »

La nuit du 19, Allah fait descendre le budget de l'humanité au bas monde comme le stipule le verset « Et il n'est rien dont Nous n'ayons les réserves et Nous ne le faisons descendre que dans une mesure déterminée. »

La nuit du 21 est la distribution des parts de chacun.

La nuit du 23 est l'exécution de tout ce qui a été décidé. Allah procède à l'exécution en chargeant l'imam Al Mahdi (as) de signer et de mettre en place l'exécution. C'est à ce moment-là que les anges et l'Esprit remontent vers Allah, Exalté soit-Il.

Allah peut néanmoins changer l'attribution des parts.

Le statut de l'imam Ali (as)

Un récit de Ibn Abbas nous éclaire sur le statut de l'imam Ali (as) : « J'ai entendu le messager d'Allah dire : « Allah m'a donné 5 choses et 5 à Ali. Allah m'a donné l'ensemble des paroles et Ali l'ensemble des sciences. Allah a fait de moi un prophète et a fait de Ali un successeur. Allah m'a donné Al-Kawthar (l'abondance) et à Ali le Salsabil (le fleuve du paradis). Allah m'a donné la révélation et a donné à Ali l'inspiration. Allah m'a fait voyager vers Lui et a ouvert à

Ali les cieux et les voiles jusqu'à ce que je regarde et que Ali me regarde afin que je le vois et qu'il me voit. » »

On comprend pourquoi le messenger d'Allah (sawa) a déclaré : « Ô Ali tu entends ce que j'entends et tu vois ce que je vois mais tu n'es pas un prophète. »

Un autre récit du sceau des prophètes met en évidence :

« Lorsque je fus à deux portée d'arc ou moins, j'ai atteint le statut qu'aucune création d'Allah n'a atteint. Le plus Elevé (Allah) dit : « Ô Mohamed, ta prophétie est à son summum. Qui est ton légataire ? » Le prophète Lui dit : « Seigneur, j'ai observé ta création et je n'y ai trouvé qu'aucune créature plus obéissante envers moi que Ali. » Allah dit : « Il en va de même pour Moi, ô Mohamed. » Le prophète dit : « Seigneur, j'ai observé ta création et je n'y ai trouvé aucune créature qui m'aime plus que Ali. » Allah dit : « Il en va de même pour Moi, ô Mohamed. » Allah annonça au prophète la nouvelle : « Ali est le signe de la guidance, l'imam de Mes proches, la lumière de ceux qui M'obéissent et Ma parole que j'ai imposé aux pieux : « Celui qui aime Ali, M'aura aimé et celui qui le déteste, M'aura détesté. Je l'ai spécifié par ce dont je n'ai spécifié personne de Ma création ». »

Le prophète dit : « Seigneur, c'est mon frère, mon compagnon, mon ministre et héritier. »

Allah dit : « C'est une décision qui a été prise. Ali profitera et sera éprouvé par cela. »

L'imam Al-Sadeq nous affirme : « Allah détermine durant la nuit du destin tout ce qui passera durant cette année jusqu'à l'année suivante. Qu'il s'agisse de bien, de mal, de péché ou de bonnes actions, d'une naissance, d'un terme ou d'une subsistance, ce qui est prescrit durant cette nuit et arrive fait partie des décisions scellées. » « Parmi les décisions qui sont inchangeables ou irrévocables. » Il nous indique également : « Allah a fait de la nuit du destin la première

nuit depuis la création du monde. » Il (as) poursuit : « Il a créé cette nuit le premier prophète et le premier successeur, et Il a décidé que chaque année il y ait une nuit durant laquelle descend l'exégèse de tout ce qui arrivera jusqu'à l'année prochaine. » « Celui qui nie cela a nié la science d'Allah, Exalté soit-il, car Allah n'a pas envoyé de prophètes ou de messagers sans qu'ils n'aient une preuve de ce qui leur est donné durant cette nuit. » »

Nous pouvons finalement constater que cette nuit est une occasion pour le croyant de se rapprocher d'Allah, mais elle détermine également tout ce qui arrivera à l'humanité lors de l'année suivante. Enfin, cette période nous montre l'importance de la sainte famille (as) du messenger d'Allah (sawa).